



APPEL A COMMUNICATIONS

Première annonce

Jardins, espaces de vie, de connaissances et de biodiversité

XXII^{èmes} journées scientifiques de la Société d'écologie humaine

Université de Bretagne Occidentale

Brest - France

2- 4 juin 2010



Colloque international

Organisé par

Société d'écologie humaine, France
Université de Bretagne Occidentale, France
Bureau d'étude Menozzi, Cintré, France
Bureau d'étude Environnement et Société, France

Jardin : lieu clos, selon la définition du dictionnaire, mais ouvert sur une multitude de possibles, de pratiques, de représentations. Il semble en effet difficile de clore la question du jardin dans une seule définition univoque tant ce terme recouvre des réalités très différentes et parfois contrastées. Lieu planté de végétaux (sauf dans les jardins japonais), une telle définition renvoie à une multitude de relations que les humains peuvent entretenir avec le végétal. Jardin d'ornement, jardin potager, espace vert, jardin d'oasis, jardin d'hiver, jardin partagé, jardin botanique, jardin ouvrier, jardin suspendu, jardin anglais etc. ; il n'est peut-être pas nécessaire de chercher à enfermer les jardins dans une seule approche. Au contraire, il semble intéressant de questionner cette diversité, et de comprendre le rôle que ces types d'espaces jouent dans nos vies en société, mais aussi dans notre relation à la nature.

Les pratiques liées au jardin connaissent un fort renouvellement dans nos sociétés occidentales avec par exemple la création de « jardins partagés » et leurs multiples déclinaisons (jardin de quartier, jardin thérapeutique, jardin de prison, jardin d'insertion...). Dans le même temps, on observe une évolution dans les manières de jardiner, avec la remise en cause d'un modèle horticole et des revendications pour un jardinage « plus écologique ». Ils sont objet de débats et de réflexion pour intégrer la dimension écologique et repenser la relation entre l'homme et la nature. Mais quelle "nature", idéalisée, esthétisée, socialisée, est mise en forme dans ces nouveaux jardins ? Les jardins constituent un enjeu en matière d'aménagement urbain mais aussi un enjeu en terme d'approvisionnement alimentaire pour certaines catégories de populations.

Ils composent un univers des possibles pour de nouvelles formes de relations socio-écologiques, économiques, et sociales et culturelles. Ces multiples dimensions des jardins peuvent être appréhendées à différents niveaux de discussions considérant tour à tour le jardin sous l'angle d'une structure, d'un espace, d'une fonction puis sous l'angle de son fonctionnement à travers les savoirs et les savoir-faire qui y sont mis en oeuvre.

Plusieurs pistes peuvent être explorées, comme le lien entre la ville et le jardin mais aussi entre le jardin et le milieu rural. De même, analyser le lien entre le jardin et la biodiversité s'avère pertinent. Il peut aussi être envisagé au regard de la place qu'il occupe dans les paysages. Pour cela, ces journées de la SEH veulent privilégier à la fois les démarches pluridisciplinaires rassemblant des scientifiques qui travaillent à la croisée des sciences de l'environnement (écologues, généticiens des populations, ethno-biologistes...) et des sciences de la société (anthropologues, sociologues, géographes, historiens, juristes, psychosociologues, architectes-paysagistes...) ainsi que des expériences montrant l'opérationnalité de ces réflexions. Ici sont attendues les contributions d'aménageurs, de gestionnaires des jardins, de représentants de services des jardins ou d'élus en particulier.

Les jardins, espaces urbains, espaces ruraux, citoyens ou militants ?

Les jardins, qu'ils soient publics ou privés, participent à l'organisation de l'espace urbain. De ce point de vue, ils font partie intégrante de la dimension politique de la vie en communauté. Ils permettent de mettre en évidence certaines modalités de la vie en collectivité (usages des jardins et des espaces verts, relations à d'autres catégories de populations comme les chiens, préceptes esthétiques à l'œuvre et leur signification...). Comment ont évoluées ces modalités d'organisation de l'espace d'un point de vue historique ?

De quelle manière les nouvelles formes de jardin, à travers les « jardins partagés » par exemple, permettent-elles de redéfinir les modalités d'entretien, d'occupation, d'appropriation de l'espace par les différentes catégories de population ? En quoi cela renouvelle-t-il les modalités de catégorisation entre privé et public ? Quelle est l'accessibilité (matérielle ou culturelle) à ces jardins pour les populations ?

Les demandes de jardins répondant à des normes d'ordre et de propreté, comme c'est le cas dans le modèle occidental, continuent-elles d'être dominantes ou bien cèdent-elles la place à d'autres types de demandes intégrant d'autres critères, comme une dimension plus écologique, qu'il s'agisse des usagers ou des décideurs, des jardins publics ou des jardins privés ?

Les jardins peuvent aussi fonctionner comme lieux d'expérimentation de nouvelles utopies sociales. Il serait ainsi pertinent de questionner l'émergence de nouvelles formes de relations urbaines en lien avec l'émergence de nouvelles formes de jardins. Le jardin est-il associé à d'autres formes d'expression de demandes sociales et, si non, pour quelles raisons est-il la forme privilégiée ? Par exemple, qu'en est-il des éco-quartiers ? Expriment-ils les aspirations sociales et/ou environnementales des habitants ? En d'autres termes, ce qui apparaît a priori comme l'expression d'un désir de nature n'est-il pas aussi l'expression d'un besoin de lien social au niveau d'une unité d'habitat significative (quartier par exemple) et de visibilité collective à une autre échelle (quand le jardin se donne comme modèle et/ou comme acte de revendication) ? Que veut-on donner à voir, savoir et à qui ?)

La clôture du jardin substantialise les notions d'espaces privés et d'espaces publics, catégorisations qui peuvent être remises en cause du fait des risques de colonisation par les échappées de jardin. De quelle manière appréhender ce phénomène d'un point de vue écologique, en termes de connaissances acquises sur l'écologie des jardins et les dynamiques de la biodiversité, mais aussi en terme juridique, à partir de la distinction entre le privé et le public ? Enfin, comment est perçu aujourd'hui ce qui échappe au contrôle du jardinier – revanche de la nature, pied de nez aux planificateurs en tous genres, contribution bienvenue à la biodiversité, risque de prolifération notamment d'espèces exogènes et invasives –?

Les jardins, comme lieux de connaissances, lieux de biodiversité ?

Les jardins privés ou publics sont des lieux où les relations de l'humain s'expriment à une certaine forme de nature à travers les différents savoirs et savoir faire mobilisés : connaissances botaniques, techniques d'entretien, connaissances écologiques... Comment s'élaborent ces savoirs, comment circulent-ils et se transmettent-ils ? Comment évoluent-ils (par exemple d'une gestion horticole à une gestion écologique ou « différenciée ») ?

Il est aussi pertinent de se questionner sur les savoirs mobilisés dans les pratiques de gestion de la biodiversité, sauvage et cultivée, du jardin ornemental au jardin utilitaire. Quelles évolutions observe-t-on ? Quelle est la place des pratiques dites "bio" dans les pratiques de jardinage ? Quels liens entre les connaissances mobilisées et la présence de biodiversité dans les jardins ? Comment s'acquièrent et se transmettent ces connaissances ? Quels sont leurs impacts réels en terme de biodiversité voire d'agrobiodiversité ? Des approches sociales et culturelles explorant l'identité des jardiniers sont aussi attendues. Pourquoi jardine-t-on et avec quelles connaissances et savoir-faire initiaux ? Peut-on effectuer des rapprochements entre dynamique sociale et biodiversité ?

Quel rôle les jardins sous toutes leurs formes (privés, publics, touristiques, historiques, jardins à vocation pédagogique etc.) jouent-ils dans les débats et les questionnements liés à la biodiversité ?

Le jardin est souvent un espace clos, aux "murs infranchissables", réels ou perçus. A quels liens le jardin renvoie-t-il entre le Sauvage et le Cultivé? Qu'est-ce qui différencie le "potager" du "champ" qui sont tous les deux destinés à produire des biens alimentaires ? Quelles en sont les représentations d'hier et d'aujourd'hui ? Ces représentations sont-elles les mêmes en ville et à la campagne, en occident et dans d'autres cultures, notamment celles des pays du Sud ? Peut-on mettre en perspective biodiversité culturelle et biodiversité végétale ? Comment se côtoient les différents types d'enjeux au sein du jardin? (Par exemple, dans les pays du Sud, (sous les appellations d'*abattis* en Guyane française, de *jardin de case* dans le monde créole caraïben, ou bien encore de *wasi* dans le sud-est asiatique, pour ne citer que quelques uns des très nombreux exemples), le

jardin (tropical) entremêle à foison les enjeux sociaux, culturels et écologiques de ces parcelles prises sur la forêt. Ici, se côtoient dans des registres divers, la "culture" des plantes médicinales et celles des plantes alimentaires (manioc, igname, bananes...).

Au-delà de la connaissance de la diversité des pratiques, il convient de se demander quelles sont les dynamiques de biodiversité qui sont portées par les pratiques locales dites "traditionnelles" et par les pratiques qui mettent en œuvre des savoirs non territorialisés. Quels plans de gestion des ressources biologiques peuvent-être envisagés à partir de la connaissance de ces pratiques et de ces savoirs et savoir-faire, locaux ou non? La présentation d'expériences est bienvenue pour illustrer l'opérationnalité du sujet.

Jardins, paysages et ruralité

La confection de jardins peut induire certaines conceptions paysagères, tout au moins dans les sociétés occidentales, c'est probablement moins le cas dans des sociétés non occidentales. Quel est le rôle ou non joué par ces conceptions dans la confection des jardins ? Quelle est la place des agriculteurs qui sont au premier rang les gestionnaires des espaces ruraux ? La prise en compte du critère de la biodiversité dans l'agencement des jardins induit-elle des configurations paysagères spécifiques ?

Que nous apprend le développement des "jardins à voir" dont la visite fait l'objet de guides et de circuits touristiques ? Quelles relations sont entretenues entre ces jardins et les territoires qui les accueillent ? Que montrent-ils (ou non) de ces territoires ? Comment se déclinent et sont pris en compte usages, biodiversité et paysage au sein de ces jardins ? Des témoignages de propriétaires de ces types de jardins sur la manière dont ils combinent ces différents aspects sont attendus.

Marie-Jo Menozzi, Sandrine Manusset, Frédéric Bioret

Organisation scientifique

Marie-Jo Menozzi, ethnologue consultante

Sandrine Manusset, ethnoécologue, Bureau d'étude Environnement et société

Frédéric Bioret, écologue, Université de Bretagne Occidentale

Contact secrétariat

Journées 2010 de la SEH

M-Jo Menozzi - 12 rue Jules Soufflet, 35 310 Cintré

Tel/fax : 02 99 64 00 14

marie-jo.menozzi@orange.fr

smanusset@environnement-societe.fr

Les intentions de communication ou de participation devront nous parvenir avant le 30 septembre 2009 (par courriel, avec « journées 2010 » en objet).

Les résumés de communication (300 mots maximum) seront à adresser en même temps que la fiche d'inscription au plus tard le 30 décembre 2009.

De plus amples informations pratiques seront mises en lignes sur le site de la SEH début 2010.

<http://www.ecologie-humaine.eu>